



**COMPTE-RENDU RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR DU 13/05/2022.**  
**Club-House du Club de Changé à 20h00.**

<b><u>COMITÉ DIRECTEUR</u></b>		
<b>Présents</b>		
BRANGIER Bernard	Président Club de Changé	Président CD
HERVÉ Florian	Club de Laval	Vice-Président CD
COLIN Alain	Club de Meslay-du-Maine	Trésorier CD
BERNARD-DROUET Patrick	Secrétaire Club de Mayenne	Secrétaire CD
BENOIST Eric	Club de Changé	Secrétaire-Adjoint CD
GENIN Frédéric	Club de Changé	Membre
GENDRY Fabien	Président Club de Mayenne	Membre
SAUVAGE Anthony	Club de Changé	Membre

<b>Absent excusé</b>		
HATTE Christophe	Club du Genest-St-Isle	Membre

<b><u>PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DE CLUBS INVITÉS</u></b>		
BEAUCLAIR Thomas	Président Club d'Evron	Absent
COLIN Marie-Pierre	Présidente Club de Meslay-du-Maine	Présente
DUPUY-SALLE Christophe	Président Club de Laval	Absent (excusé)
GENDRY Fabien	Président Club de Mayenne	Présent
GUERRIER Norbert	Président Club de Gorron	Absent (excusé)
GUILMARD Elisabeth	Présidente Club du Horps	Absente
HATTE Christophe	Président Club du Genest-St-Isle	Absent (excusé)
MARSOLLIER Sylvain	Président Club de Château-Gontier	Présent
MORAN Stéphanie	Présidente Club de Changé	Présente

**L'ensemble du Comité Directeur étant présent ou excusé, la séance débute à 20h15.**

**ORDRE DU JOUR**

**1° - TARIFS DES LICENCES 2022/2023.**

Actuellement, la part de la licence revenant au CD 53 est fixée à 7 €. Il est décidé de maintenir ce tarif pour la saison 2022/2023.

**2° - CALENDRIER DES TOURNOIS 2022/2023.**

<b>Dates</b>	<b>Jeunes/Débutants</b>	<b>Adultes</b>	<b>Observations</b>
12/11/2022	Château-Gontier		
13/11/2022		Château-Gontier	
26/11/2022	Le Genest-St-Isle		
27/11/2022		Le Genest-St-Isle	

03/12/2022	Meslay-du-Maine		
10/12/2022	Changé		
11/12/2022		Changé	Target
17/12/2022	Le Genest-St-Isle		Salle de Laval
18/12/2022		Le Genest-St-Isle	Salle de Laval
14/01/2023	Meslay-du-Maine		Champ. départ. salle 2023
15/01/2023		Meslay-du-Maine	Champ. départ. salle 2023
20/01/2023	Changé Multi départs		Vendredi
21/01/2023			Samedi
22/01/2023			Dimanche
11/03/2023	Mayenne		

### **3° - FORMATIONS.**

Les formations organisées jusqu'à présent ayant été fortement appréciées par les stagiaires, il est décidé d'en organiser de nouvelles à raison d'une par mois environ (de septembre à novembre 2022). Le calendrier définitif sera fixé en fonction des disponibilités de Franck CADORET. Par ailleurs, il est décidé de maintenir les tarifs de participation des archers fixés à **3 €** pour un jeune et à **5 €** pour un adulte.

### **4° - LABELLISATION.**

Pour les Clubs intéressés par la labellisation, l'outil de simulation est ouvert jusqu'à fin août 2022.

### **5° - QUESTIONS DIVERSES.**

#### **Question d'Eric BENOIST concernant l'organisation de championnats départementaux salle et extérieur pour les débutants :**

Eric BENOIST propose d'organiser des Championnats départementaux salle et extérieur pour les débutants, à la suite des tournois déjà organisés. Cela permettrait d'instaurer un classement des archers départementaux débutants.

**Réflexion et réponse du Comité directeur** : s'il est effectivement possible d'organiser ce genre de championnats, la difficulté réside dans le format des tournois ainsi que dans l'établissement d'un classement. Prend-t-on en compte les catégories d'âge des archers et/ou le niveau atteint en flèches de progression ?

Le Comité directeur propose que les membres y réfléchissent et que cette question soit à nouveau portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

#### **Question d'Eric BENOIST concernant l'organisation de rencontres inter-clubs destinées à la vulgarisation de points techniques et de réglages du matériel :**

**Réflexion et réponse du Comité directeur** : sur le principe, le Comité directeur est d'accord. Ce genre de rencontre pourrait s'effectuer sur une demi-journée et permettrait aux archers volontaires d'acquérir un minimum d'informations leur permettant ne serait-ce de régler leurs arcs ou d'apprendre les rudiments de l'entretien du matériel. Il reste juste à trouver un club recevant et une ou plusieurs dates. Réflexion en cours et discussion lors de la prochaine réunion du Comité directeur.

#### **Question de Florian HERVÉ concernant le Trophée départemental des mixtes :**

Florian HERVÉ souhaiterait que soit organisé le Trophée départemental des mixtes 2023 qui n'a pu être organisé en 2020 et 2021 suite à la Covid 19.

**Réflexion et réponse du Comité directeur** : le Comité directeur est d'accord pour que le CD 53 organise le Trophée départemental des mixtes. Il suffit juste de trouver un Club prêt à l'accueillir et deux dates (salle et extérieur). Réflexion en cours. Un point sera refait lors de la prochaine réunion.

**Question de Florian HERVÉ et d'Eric BENOIST concernant la continuation des stages organisés par le CD 53 :**

**Réponse du Comité directeur** : le principe de continuation des stages est acté (cf. **3° - FORMATIONS** ci-avant).

**Question de Florian HERVÉ concernant le prochain Championnat départemental salle :**

Florian HERVÉ demande si des Clubs se sont proposés pour organiser le prochain Championnat départemental salle (2023). Après un rapide tour de table avec les Président(e)s de Clubs présent(e)s, le Club de Meslay-du-Maine se propose d'organiser le Championnat départemental salle les **14 janvier 2023** pour les jeunes et quelques catégories d'adultes et **15 janvier 2023** pour toutes les autres catégories.

Le Comité directeur entérine cette proposition.

**Question de Patrick BERNARD-DROUET sur l'opportunité de maintenir le stage prévu sur une demi-journée le samedi 28 mai :**

**Réflexion et réponse du Comité directeur** : ce stage prévu de 9h à 13h en plein milieu du week-end de l'Ascension risque de ne pas faire le plein. Après avoir fait le point sur les stagiaires (seulement 5 présents sûrs) et pris l'attache de Franck CADORET, cette session est finalement annulée.

**Question de Bernard BRANGIER concernant l'organisation des Jeux du Tir à l'arc :**

**Réflexion et réponse du Comité directeur** : cette nouvelle animation mise en place par la FFTA et dont le cahier des charges est important nécessite une large réflexion en amont et il n'est plus temps de pouvoir l'organiser avant la fin de cette saison. Il est donc décidé d'y réfléchir et d'en reparler lors de la prochaine réunion du Comité directeur, pour une organisation au cours de la prochaine saison.

**Question de Marie-Pierre COLIN concernant des récompenses à attribuer éventuellement aux archers qui font des podiums aux différents Championnats de France :**

Marie-Pierre COLIN demande si le CD 53 récompense les archers qui font des podiums aux différents Championnats de France, à l'instar de ce que fait le Comité Régional ? Référence aux podiums réalisés par deux jeunes archers du Club d'Evron lors des derniers Championnats de France jeunes.

**Réflexion et réponse du Comité directeur** : jusqu'à présent, le CD 53 n'a jamais récompensé les podiums aux Championnats de France. Mais, il paraît possible de le faire en prenant exemple sur ce que fait le Comité régional. Reste qu'il ne peut être donné de l'argent aux archers mineurs. Donc, les récompenses ne pourraient être attribuées que sous forme de bons d'achat. Bernard BRANGIER doit se renseigner sur ce qui se pratique au niveau du Comité régional. Cette question sera remise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité directeur.

**Prochaine réunion du Comité directeur** : la date de la prochaine réunion est fixée au **vendredi 9 septembre 2022 à 20h** au Club House du Club de Changé.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.**

A Changé le 20 mai 2022.

Bernard BRANGIER Président du Comité départemental	Patrick BERNARD-DROUET Secrétaire du Comité départemental
	